CAMPING « VAL VERT »
108, avenue Frédéric Garnier
17640 VAUX-SUR-MER
✆ 33 (0) 546 382 551
http://www.val-vert.com
vacances@val-vert.com
SIRET 851 020 230 00013 - APE 7010Z

CONTRAT de RÉSERVATION

confirmation de réservation par e-mail

Nom, Prénom *(en capitales)* : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Pays : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : ..... E-mail : .....

Nombre de personnes - adultes : ..... - enfants : ..... âge : .....

Nombre d'animaux : ..... Race : ..... *(voir conditions générales de location - art. 10)*

TYPE D'INSTALLATION :

❏ Tente(s) igloo familiale(s) - Nombre : ☐ ❏ Locatif - Nom du locatif :

❏ Camping car - Longueur : ..... ❏ Caravane - Longueur : .....

Arrivée le : ...../...../..... après **15 heures**	Départ le : ...../...../..... avant **10 heures**

EMPLACEMENT CAMPING ► *indiquez les montants dans chaque case - (voir tarifs)*

Période	Forfait journalier		Personnes supplémentaires		Enfant + 1an et - 7 ans		Animaux		Véhicule supplémentaire (voiture, bateau, moto)		Électricité		TOTAL JOURNALIER		NOMBRE DE NUITS		TOTAL PÉRIODE
Basse saison	€	+	€	+	€	+	€	+	€	+	€	+	€	=		x	€
Moyenne saison	€	+	€	+	€	+	€	+	€	+	€	+	€	=		x	€
Haute saison	€	+	€	+	€	+	€	+	€	+	€	+	€	=		x	€

TOTAL SÉJOUR EMPLACEMENT = €

CALCUL DES ARRHES ► EMPLACEMENT CAMPING ou LOCATIF

Je vous adresse 30% d'arrhes soit : *total du séjour* € x 30% = €

+ les frais de réservation : *(voir tarifs)* € = €

+ les personnes supplémentaires **(locatif uniquement)** : *nbre pers.* x *nbre de nuits ou de semaine* x *prix nuit ou semaine* € = €

+ véhicule supplémentaire **(locatif uniquement)** : *nombre* x *(voir tarifs)* € = €

+ options **(locatif uniquement)** : *animaux, ménage, location vélos, micro-onde, etc...* = €

..... = €

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du « Camping Val Vert » **TOTAL DES ARRHES À RÉGLER =** €

SOLDE DU SÉJOUR ► payable dès votre arrivée avant installation + cautions + taxe de séjour.

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales au verso et m'engage à les respecter.

à ..... , le .....

Cachet et signature du camping :

Votre signature précédée de «lu et approuvé» :

Observations :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ► à compléter au verso ►►

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES LORS DU SÉJOUR :

Nom : .....Prénom : ..... date de naissance : .....

Nom : .....Prénom : ..... date de naissance : .....

Nom : .....Prénom : ..... date de naissance : .....

Nom : .....Prénom : ..... date de naissance : .....

Nom : .....Prénom : ..... date de naissance : .....

Nom : .....Prénom : ..... date de naissance : .....

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Votre réservation vous sera confirmée par e-mail ou par retour du contrat et ne sera absolument définitive qu'après encaissement de votre chèque (représentant le montant des arrhes et les frais de réservation).

1. Seul le contrat signé et rempli avec précision est considéré comme valable car il fournit tous les éléments permettant d'envisager la location.
2. La décision définitive de l'acceptation de la location dépend uniquement du camping qui n'a pas à en fournir la raison.
3. Cette confirmation est notamment subordonnée aux conditions suivantes :

A - RÈGLEMENT DES ARRHES:

- Paiement de 30 % d'arrhes + frais de réservation forfaitaires non déductibles de la facture ni remboursables en cas d'annulation et à ajouter aux arrhes.

B - LE SOLDE DU SÉJOUR ET CAUTIONS

- Le solde du séjour, et les cautions sont payables dès votre arrivée avant installation.
- Une caution «ménage» de 50 € est demandée à l'arrivée. Elle sera encaissée dans le cas où la location ne serait pas restituée en parfait état de propreté en fin de séjour, le nettoyage étant à la charge du locataire.
- Une caution «détérioration» de 300 € est exigée à l'arrivée. Elle sera restituée au départ après déduction des détériorations et / ou objets manquants constatés dans l'inventaire.

C - TAXES

- Voir tarifs.

4. Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée, ou durant le séjour initialement prévu, la correction de tarif sera faite immédiatement. Le client signalera à la Direction du camping toute modification intervenant sur le nombre de personnes.
5. **Si pour une raison quelconque la durée du séjour est écourtée, le montant du séjour demeure acquis ou reste dû au CAMPING VAL VERT.**
6. Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose le client à ne pouvoir occuper la location retenue sauf accord préalable avec la Direction du camping.
7. La location redevient disponible en l'absence de message écrit le lendemain de la date prévue après 16 h.
8. Les sommes versées restent acquises au camping. Les hébergements sont loués nominativement et ne pourront en aucun cas être sous-loués sans l'accord expresse de la Direction du Camping.
9. **Le locataire s'engage :**

   a. À respecter le règlement intérieur du « camping VAL VERT ».

   b. À restituer la location en parfait état de propreté, le nettoyage étant à sa charge, à l'intérieur et aux abords immédiats (dans le cas contraire, la caution «ménage» sera appliquée.)
10. Animaux : seuls les chiens et chats tenus en laisse sont tolérés sur le camping après acceptation de la Direction, sous réserve de la présentation de leur carnet de vaccination à jour. Sont interdits sur le terrain de camping les chiens suivants : chiens d'attaque de la catégorie 1, chiens de garde de défense catégorie 2 d'après la loi n° 99.5 du 6 janvier 1999

    Arrêté du 27 avril 1999 Article 211.1 et 211.5 du code rural.

    Race des chiens Interdites: Pit-Bull, Boerbull, Rottweiller, Mastiff, Tosa-Inu, Staffordshire, Bull-Terrier, American Staffordshire Terrier.

    Les animaux sont acceptés dans les hébergements locatifs sous réserve d'accord <u>téléphonique</u> du camping,

    (se reporter au tarifs « emplacement camping » rubrique animaux).
11. Les barbecues à feu ouvert sont Interdits ; seuls les barbecues à gaz ou électriques sont autorisés.
12. Modes de paiement: mandat, carte bleue, espèces, chèques vacances et chèques bancaires,

    (libellés à l'ordre du CAMPING VAL VERT).
13. Annulation: toute annulation doit nous parvenir par écrit. Annulation faite plus d'un mois avant la date prévue : remboursement intégral des arrhes (sauf frais de réservation). Annulation faite moins d'un mois avant la date prévue aucun remboursement ne sera exigible par le client.
14. En cas de litige, seul le tribunal de commerce sera compétent.